

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

---

# DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

## GUERRE EUROPÉENNE

(1914-1915)

### RAPPORT

DE

**M. le Professeur Dr A. D'ESPINE**

sur sa visite aux camps de prisonniers en Italie.

---

CINQUIÈME SÉRIE

Novembre 1915



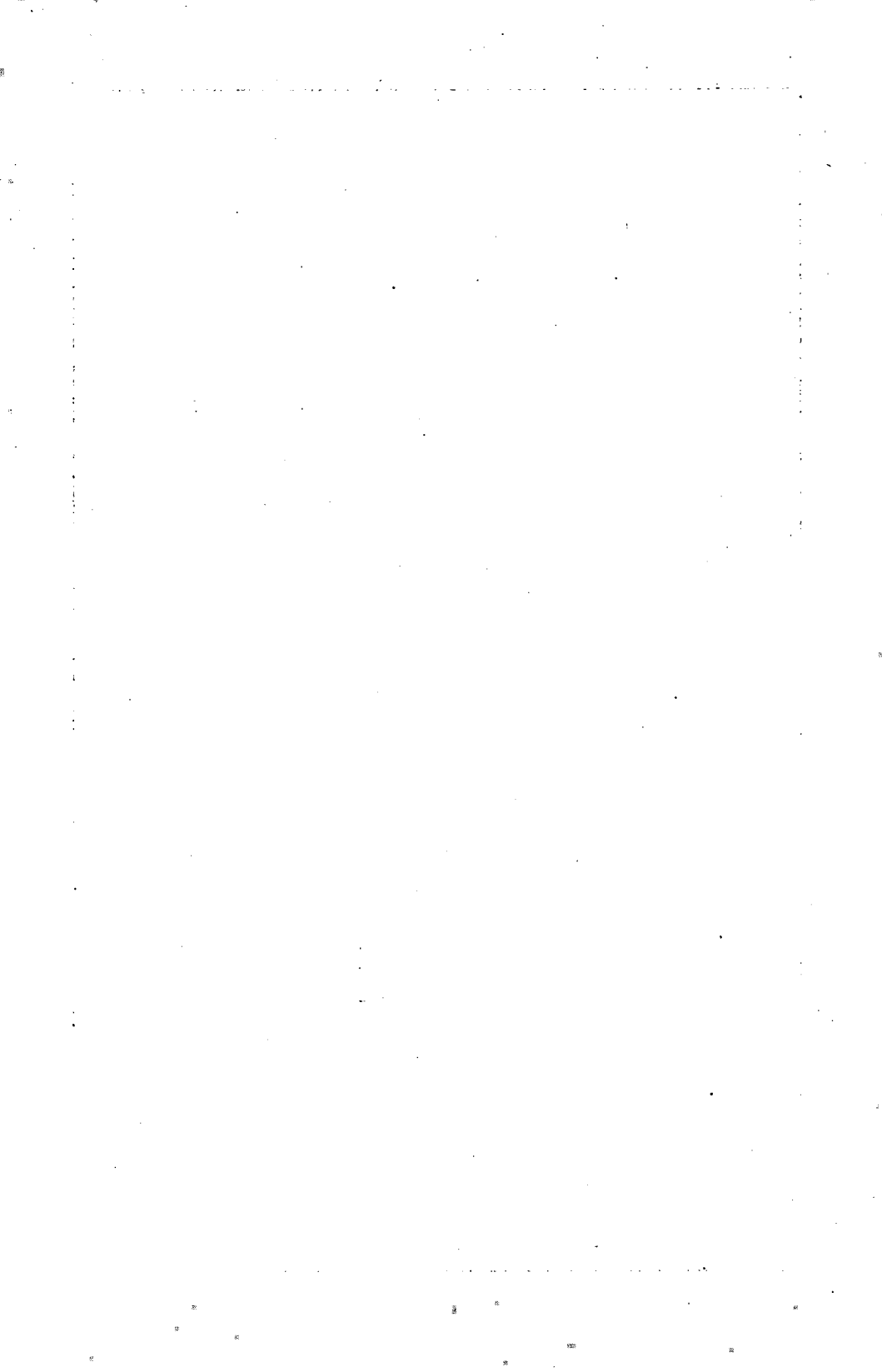
INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie  
Maison fondée en 1827 et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER  
33, rue de Selne



# DOCUMENTS

publiés à l'occasion de la

**GUERRE DE 1914-1915**

STATION  
OF  
STATION



100.2/203-5

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

---

# DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

## GUERRE EUROPÉENNE

(1914-1915)

---

### RAPPORT

DE

**M. le Professeur Dr A. D'ESPINE**

sur sa visite aux camps de prisonniers en Italie.

---

CINQUIÈME SÉRIE

Novembre 1915



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE  
LIBRAIRIE GEORG & Cie  
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS  
LIBRAIRIE FISCHBACHER  
33, rue de Seine

---

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR

---

# RAPPORT

de M. le prof. Dr Adolphe D'ESPINE, vice-président du Comité international, sur sa visite aux camps de prisonniers en Italie.

---

## Introduction

Le Comité international ayant envoyé en Autriche une délégation chargée de visiter les camps de prisonniers, offrit en même temps au gouvernement Italien, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Rome, de me charger d'une mission semblable en Italie.

Cette offre fut acceptée. Je demandai alors au Comité de m'adjoindre un secrétaire, ce qu'il m'accorda dans la personne de M. Paul Beurret, un de nos plus anciens collaborateurs de l'Agence des prisonniers. M. Beurret, qui m'a accompagné dans tout mon voyage, m'a été d'un grand secours en me permettant de rapporter des notes détaillées sur les dépôts que nous avons visités.

La Commission des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge italienne envoya à notre rencontre à Milan son président M. le député E. Maraini et son secrétaire M. le lieutenant U. Baracchi. J'ajoute que le ministère de la Guerre<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'Italie a créé, indépendamment de la Commission de prisonniers de la Croix-Rouge italienn., une Commission de Prisonniers dépendant du Ministère de la Guerre, qui est chargée de la direction des camps de prisonniers. Elle est présidée par S. E. le lieutenant-général Comte Spingardi.

avait délégué M. le capitaine Tonini auprès de nous, pour nous accompagner dans notre tournée d'inspection.

Nous avons trouvé partout, de la part des autorités militaires, un accueil bienveillant et une assistance précieuse qui nous ont permis d'accomplir notre mission de la manière la plus complète et la plus sérieuse. Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à MM. les généraux commandants de corps d'armée qui nous ont reçus : LL. EE. le général Massone à Alexandrie, le général Pedotti à Gênes, le général Lamberti à Naples et le général Vacquer Paderi, à Palerme.

Les dépôts de prisonniers austro-hongrois sont très nombreux et disséminés par petits groupes sur toute l'Italie. Il nous eût été matériellement impossible de les visiter tous. Nous avons laissé à la Commission des prisonniers de guerre de Rome le soin de nous tracer un itinéraire, en lui manifestant le désir d'y comprendre les camps d'Alexandrie, de Finalmarina et ceux de Sicile, sur lesquels nous avons reçu des observations de la part de la Croix-Rouge autrichienne ou hongroise.

Le nombre total des prisonniers que nous avons visités, est de 8299, dont 154 civils, 8125 soldats et 136 officiers. C'est la moitié du nombre des prisonniers qui nous a été signalé par le ministère de la Guerre, en date du 4 octobre. Ce chiffre s'élevait à cette date à 16,623 prisonniers, dont 314 officiers (voir aux pièces justificatives l'annexe I).

Nous diviserons notre rapport en trois parties. La première sera consacrée à l'exposé succinct de notre visite aux camps de prisonniers, la seconde résumera sous le titre de Considérations Générales, les résultats de notre enquête. Nous avons reproduit, dans la troisième partie, des Pièces justificatives sous la forme d'annexes.



## I. Notre visite aux camps de prisonniers.

M. le député Maraini, M. le capitaine Tonini et M. le lieutenant Baracchi nous attendaient à Milan pour nous conduire à **Alexandrie**, où nous avons rendez-vous avec l'autorité militaire. Nous y arrivâmes le 4 octobre au matin ; M. le général de corps d'armée Massone et M. le général de division Vinai nous attendaient à la gare pour nous faire visiter les dépôts de prisonniers.

Nous avons commencé notre tournée par la Place d'Armes, grande plaine que borde le Tanaro et sur laquelle s'élèvent un nombre considérable de baraques en bois et en ciment armé, destinées à loger 600 hommes. Ce vaste camp, dont la construction était à peine terminée, porte le nom de « Campo Contumaciale », ce que l'on peut traduire par camp d'observation ou de quarantaine. Un certain nombre de baraques sont destinées à recevoir les prisonniers du front, où ils doivent faire une quarantaine de cinq jours pour être sûr qu'ils n'apportent pas les germes du choléra. On les garde encore en observation une dizaine de jours dans d'autres baraques, pour se mettre en garde contre une incubation possible du typhus exanthématique. Plus tard, les prisonniers sont dirigés sur les différents dépôts.

Il va sans dire, qu'on utilise le séjour au Campo Contumaciale pour désinfecter à fond les prisonniers et leurs vêtements, pour détruire en particulier la vermine dont ils sont souvent couverts à leur arrivée.

Les baraques sont bien construites : partout le toit est recouvert par un papier-carton bituminé et l'intérieur est éclairé à l'électricité. Nous avons admiré particulièrement les baraques consacrées à la cuisine, aux douches et aux bains, ainsi qu'à la désinfection.

Alexandrie ayant un climat froid en hiver, les baraques

sont pourvues de poêles et les prisonniers seront munis chacun de deux couvertures.

Ce camp de quarantaine n'était pas encore occupé par les prisonniers, quand nous y avons passé; il l'a été depuis et nous voyons par un rapport du 24 octobre, qu'il contenait à cette date 233 prisonniers.

Nous avons visité ensuite la citadelle d'Alexandrie. Les soldats prisonniers sont logés dans les casemates, vastes salles voûtées à cube d'air très suffisant; ils sont au nombre de 531 soldats et de 16 officiers. Les officiers occupent des chambres propres, blanchies à la chaux et convenablement meublées. Ces chambres donnent sur la cour intérieure de la caserne et seront chauffées en hiver par des poêles. Les capitaines et officiers supérieurs ont chacun leur chambre et leur ordonnance. Les lieutenants et les cadets ont une chambre pour deux et une ordonnance pour trois ou quatre officiers. Ils ont une salle à manger commune, une salle de lecture où ils comptent louer un piano. Ils jouissent d'un préau où ils peuvent se promener, jouer au tennis ou au football.

Cette installation à part pour les officiers, que nous venons de décrire, parce qu'elle nous a frappés comme la première visitée, se retrouve calquée sur le même modèle dans tous les dépôts où nous avons trouvé des officiers.

MM. les officiers prisonniers nous ont paru être en excellents termes avec MM. les officiers italiens de la garnison; nous n'avons recueilli à Alexandrie aucune plainte, soit des officiers, soit des soldats, qui se sont déclarés satisfaits de la manière dont ils étaient traités.

Nous avons relevé un fait touchant de confraternité chez les soldats italiens qui envoient une grande marmite de leur ordinaire aux prisonniers.

L'hôpital Ardigo, que nous avons visité le 5 octobre, est installé dans une école primaire d'Alexandrie, qui a été transformée et aménagée en hôpital militaire. Des blessés italiens et austro-hongrois y sont soignés sous la direction du Dr Castelli. Les grandes opérations sont faites par le professeur de chirurgie Bosso, de Turin. Les résultats ont été excellents jusqu'ici; on n'a enregistré aucun décès.

Nous remarquons une salle de bains avec douches d'eau chaude et d'eau froide, un grand préau où les convalescents peuvent se promener, et la cuisine qui nous a paru excellente.

Nous allons ensuite en automobile à **Voghera**, à 25 kilomètres à l'est environ. La caserne de cavalerie Victor-Emmanuel, vaste et bel édifice récent, héberge 503 prisonniers, qui y vivent dans de bonnes conditions hygiéniques. Il n'y a pas d'officiers à Voghera.

L'après-midi est consacrée à une course en automobile à **Asti**, à 30 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie. Asti est situé sur le Tanaro, comme Alexandrie et, à ce propos, nous tenons à transcrire le passage d'une lettre du 9 août, que nous avons reçue de la Commission des prisonniers de la Croix-Rouge autrichienne : « Nous lisons dans les jour-  
« naux qu'une partie de nos prisonniers de guerre a été  
« internée dans des casemates extrêmement malsaines, sur  
« les eaux marécageuses du Tanaro. »

Nous avons fait, à ce point de vue, une enquête qui nous a convaincus de l'inexactitude des récits faits par les journaux autrichiens. Il n'y a pas de marécages, ni à Alexandrie, ni à Asti ; il y a des rizières canalisées, une grande rivière, le Tanaro, qui n'est nullement malsaine.

Les médecins nous ont affirmé que l'état sanitaire est excellent dans les dépôts de prisonniers, comme dans la population civile. Il n'y a plus de maladies épidémiques actuellement et en particulier pas de malaria. Les infirmeries militaires sont presque vides et ne contiennent pas de maladies infectieuses. L'eau potable est excellente ; elle provient de puits artésiens creusés jusqu'à 200 mètres de profondeur.

Les prisonniers d'Asti sont logés dans la caserne *Colli*, du 9<sup>e</sup> régiment de bersaglieri, au nombre de 550, et dans la caserne Victor-Emmanuel, au nombre de 181, soit au total 731 prisonniers dont 67 civils, 659 soldats et 5 officiers.

La statistique qui nous a été remise par le commandant du 9<sup>e</sup> régiment de bersaglieri nous permet également de don-

ner la répartition, par nationalité, des prisonniers militaires :

Italiens (Trentin, Frioul, Trieste) ..	254
Bosniaques.....	73
Serbes.....	21
Slovènes.....	20
Hongrois.....	81
Roumains.....	48
Polonais.....	30
Ruthènes.....	26
Bohêmes.....	25
Allemands.....	86
Total.....	<hr/> 664

Cette bigarrure de races et de langues se retrouve dans tous les dépôts de prisonniers et explique la difficulté qu'éprouvent les commandants à fournir de la lecture à tous leurs prisonniers.

Nous avons assisté, dans l'immense préau de la caserne Colli, à des exercices de gymnastique d'ensemble, exécutés d'une façon remarquable par des groupes différents de prisonniers autrichiens et tchèques, aux sons d'une fanfare de leur corps.

Le commandant de ce dépôt, M. le capitaine Artoni, s'occupe avec bienveillance de ses prisonniers ; le dépôt d'Asti nous a laissé une impression très favorable.

**Gênes** est un centre très important de prisonniers, soit dans ses forts, soit dans ses hôpitaux, soit sur le littoral de la Riviera di Ponente qui en dépend. Nous y sommes arrivés le 5 octobre au soir et avons visité le lendemain le fort *Begato*, perché à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le sommet d'une montagne qui domine à l'ouest la rade de Gênes. L'accès n'en est pas très commode, les routes militaires ayant été ravinées par les pluies d'automne. Néanmoins, grâce à l'amabilité de S. E. M. le Général Pedotti et sous la direction de M. le major S. de Vonderweid, qui commande les dépôts de prisonniers de Gênes, une auto-

mobile a pu nous hisser jusqu'à quelques minutes du fort.

Begato est un ancien fort qui a été remis en état dernièrement, pour recevoir des prisonniers. Il contient actuellement 1321 prisonniers soldats et 22 officiers. Ces derniers se sont plaints de leur logement qu'ils trouvent humide. Nous avons transmis la plainte au commandant, qui a promis d'y remédier de suite. L'eau provient d'une source et est pompée par les prisonniers, qui l'amènent au fort dans des tonneaux. L'eau potable doit être bonne, puisque l'état sanitaire des prisonniers est excellent. Le médecin nous fit visiter l'infirmerie, où il y a une dizaine de malades et où il n'y a ni maladies alimentaires, ni maladies infectieuses.

L'altitude stimule l'appétit des prisonniers, dont un certain nombre se sont plaints d'une nourriture insuffisante ; ils ont pourtant la ration complète du soldat italien. Quoiqu'ils reçoivent journellement 700 grammes d'un pain excellent, il est entendu que le médecin aura le droit de prescrire un supplément à ceux qui se plaignent de l'insuffisance de nourriture.

Le couchage est bon : il n'y a qu'une couverture par homme ; on nous a promis d'en donner deux aux premiers froids.

Après un excellent déjeuner, qui nous fut offert par MM. les officiers du fort, les prisonniers se sont massés sur les glacis pour être photographiés. Ils ont tous très bonne mine et nous ont fait une impression favorable.

De retour à Gênes, nous avons consacré notre après-midi à la visite de l'hôpital du Séminaire, dirigé par le célèbre professeur Erasmo de Paoli, qui y fait toutes les opérations et a soigné, depuis le 20 juillet au 6 octobre, 485 blessés, dont 219 Italiens et 266 prisonniers autrichiens. Ces pauvres blessés s'entendent très bien entre eux et vivent en bonne intelligence. Pendant tout ce temps, il n'y a eu que quatre décès (2 Italiens et 2 Austro-Hongrois).

La journée du 7 octobre a été consacrée à la visite du fort *Ratti*, situé au sommet d'une montagne à l'est de Gênes et qui domine de 700 mètres la rade. L'ascension a été assez longue, mais très pittoresque ; la plupart des

personnes de l'escorte sont montées à dos de mulet ; on avait frêté un coupé avec deux forts chevaux pour M. Mairaini et moi, qui nous a amenés sans accident au sommet, quoique la route fût rocailleuse et escarpée.

Le fort Ratti est le plus grand des forts de Gênes ; il domine tout le pays et se voit de partout ; c'est une énorme bâtisse à salles larges et spacieuses, où sont logés 562 prisonniers, dont 20 officiers. Ces derniers avaient chargé un capitaine de nous présenter leurs doléances. Ils se sont plaints d'abord que M. Beurret les ait photographiés sur la terrasse où ils prennent l'air. Nous leur avons promis de détruire le cliché, ce qui a été fait. Ils se sont plaints ensuite qu'on ne leur remet leur solde que par petits acomptes. Le commandant a déclaré qu'il était prêt à leur donner, au fur et à mesure, de plus grandes sommes, à la condition qu'ils en fournissent la justification. Ils se plaignent encore de leur réclusion dans une forteresse éloignée. On leur accordera, à tour de rôle, des promenades à Gênes pendant le jour, par groupe de trois ou quatre, sous la direction d'un officier italien, pour pouvoir faire leurs emplettes.

Mêmes plaintes des soldats, qu'au fort Begato ; ils réclament du tabac et plus de nourriture.

Néanmoins, ils ont en général très bonne mine et il y a fort peu de malades parmi eux.

Le 8 octobre, nous avons été visiter, en automobile, les dépôts de prisonniers de Finalmarina sur la côte ligure et de Taggia, dans l'intérieur, près de San Remo, qui dépendent du territoire militaire de Gênes.

**Finalmarina** est une charmante petite ville, avec une belle plage couverte d'embarcations et de filets de pêcheurs ; c'est une station de bains de mer en été. L'ancienne forteresse de Castelfranco domine la ville ; elle abrite en ce moment 260 soldats prisonniers. Le plus grand nombre sont des Tchèques, des Serbes, des Croates et des Bosniaques.

Les officiers qui s'y trouvaient auparavant, ont été transférés à Gênes, au fort Ratti, à la suite d'une réclamation venue de Vienne.

Lé commandant de la forteresse, le major Viti, nous a montré d'abord les appartements réservés aux officiers, qui ne laissent rien à désirer. Les fenêtres du rez-de-chaussée, qui ont vue sur la mer, sont grillées, ce qui est une nécessité, vu la proximité de la ville et de la mer. Il paraîtrait que c'était le grief principal des officiers, dont plusieurs regretteraient, à ce qu'on nous a dit au fort Ratti, le paradis perdu.

La forteresse de Finalmarina est d'ailleurs, sous tous les rapports, un dépôt modèle. Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs une meilleure installation de bains, de douches, de latrines, grâce à l'abondance d'eau courante.

La propreté est méticuleuse partout, le couchage pour la troupe est bon, la nourriture également. Finalmarina est un des rares camps où le commandant accorde du café au lait tous les matins. La cantine est variée et bon marché (voir la liste des consommations aux pièces justificatives, annexe 3).

La santé de la troupe est bonne ; il n'y a que 5 malades à l'infirmerie. Les prisonniers n'ont formulé qu'une seule plainte, l'absence de tabac.

Nous ne quittons qu'à regret ce site enchanteur et arrivons à **Taggia** entre 4 et 5 heures. Le plus grand dépôt de prisonniers se trouve à la caserne des Bersaglieri, grand bâtiment rectangulaire s'ouvrant sur une cour immense qui sert de préau. Elle contient 200 prisonniers ; 50 autres sont logés dans un ancien couvent transformé en caserne (caserne La Marmora). Ces 250 prisonniers, au point de vue de la nationalité, se répartissent comme suit :

Polonais.....	66
Slovènes.....	21
Serbo-Croates.....	63
Roumains.....	100
	<hr/>
	250

Les prisonniers ne formulent aucune plainte. Leur santé est excellente ; il n'y a que 3 malades à l'infirmerie.

Avec Taggia, nous avons terminé la première partie de notre inspection, celle des camps de concentration de l'Italie septentrionale, désignés d'un commun accord.

Il nous restait à visiter l'Italie méridionale et la Sicile.

A Naples, nous avons été reçus avec la plus grande courtoisie par le général Mario Lamberti, sénateur, commandant le X<sup>e</sup> corps d'armée, qui a organisé toutes nos visites des camps des environs, en automobile. Une première journée a été consacrée à Caserte et à Maddaloni, dans la Terre de Labour.

A **Caserte**, les prisonniers sont répartis entre deux grandes casernes ; il y en a 502, dont 1 officier à la caserne d'Aldifredo, et 407 soldats à Casagiove.

L'état sanitaire est bon ; nous n'avons vu que 5 malades à l'infirmerie, pas de maladie infectieuse. L'eau potable est excellente ; c'est dans les deux casernes une eau de source. Les prisonniers prennent suffisamment d'exercice, soit en jouant au football, soit en faisant des promenades au dehors.

Nous avons visité ensuite **Maddaloni**, où se trouve un dépôt très important à la caserne Annunziata, comptant 1,038 prisonniers, dont 3 sanitaires subalternes. A Maddaloni, il n'y a pas d'officiers.

La santé des hommes est bonne ; il n'y a que 9 malades à l'infirmerie ; il n'y a point de maladies alimentaires ou infectieuses. Nous en concluons que l'eau potable apportée à la caserne dans des tonneaux est de bonne qualité.

Les hommes se plaignent de ne pas avoir assez d'exercice ; la cour de la caserne est un peu petite pour le nombre considérable des prisonniers. Les promenades et les sorties sont rares.

Le général Lamberti, qui s'est préoccupé de cet état de choses, fait construire un vaste camp de baraques à Padula, où il compte concentrer tous les prisonniers de la région.

La journée du 15 octobre a été consacrée à la visite de **Baronissi**, camp dans une vallée au nord de Salerne, qui mérite d'être vu pour se rendre compte du traitement des prisonniers dans un endroit solitaire, loin des grandes voies de communication.

Après avoir fait environ 110 kilomètres, l'automobile nous dépose au pied d'un monticule fortifié, sur lequel un



ancien couvent a été transformé en caserne. Nous sommes tout étonnés de trouver, dans ce coin perdu, la lumière électrique ; elle est d'ailleurs très répandue dans les environs de Naples.

Baronissi contient 187 prisonniers de toutes nationalités, Allemands, Hongrois, Trentins etc., sous la direction d'un excellent commandant, le capitaine Charles Zingaropoli. Il n'y a point de malades, il y a une eau de source excellente, la nourriture est très suffisante ; chose rare, on leur octroie du café noir chaque matin et du vin deux fois par semaine. La correspondance laisse à désirer comme ailleurs, surtout pour les Hongrois.

Nous sommes arrivés à Palerme le 18 octobre et avons été reçus à la gare par le lieutenant général Edel et son aide de camp le baron la Lumia, ainsi que par un représentant du préfet de Palerme, Vincenzo Pericoli.

Notre première visite à Palerme a été chez S. E. le général Vacquer Paderi, commandant du corps d'armée, qui a organisé notre course en automobile pour le lendemain, 19 octobre, aux camps de concentration de Carini et de Terrasini, assez difficiles à atteindre à cause des mauvaises routes. Ils se trouvent sur la côte septentrionale de la Sicile, à l'ouest de Palerme.

**Carini** est une petite ville sur la hauteur, d'où la vue s'étend sur la mer, qui est à une certaine distance. Les prisonniers sont logés dans un ancien couvent assez délabré, auquel on est en train de faire quelques réparations. Il y a actuellement à Carini 521 prisonniers, dont 496 soldats et 25 cadets-officiers. Le dépôt est commandé par le capitaine Gaetano Noja.

Les officiers se plaignent du peu d'espace qu'on leur laisse pour prendre l'air et d'avoir, comme seul promenoir, un corridor intérieur, tandis que la troupe a à sa disposition une grande cour intérieure et une terrasse. Les officiers ne voulant à aucun prix se mêler à la troupe, nous obtenons du commandant qu'on leur réserve la terrasse, un certain nombre d'heures par jour.

L'état sanitaire est bon actuellement ; on a été obligé d'envoyer à l'hôpital militaire de Palerme deux malades, un officier et un soldat.

A **Terrasini**, les prisonniers sont logés dans un vaste bâtiment ayant servi autrefois d'entrepôt pour les propriétés du duc d'Aumale. Ce bâtiment, situé au bord de la mer dans une position superbe, a été aménagé en caserne très confortable et abrite actuellement 822 prisonniers, dont 17 officiers, 13 aspirants cadets et 792 soldats.

Voici leur répartition par nationalités, d'après le tableau qui nous a été remis par le commandant du dépôt de Terrasini, le capitaine Crisafulli.

#### OFFICIERS et, SOUS-OFFICIERS

	Hongrois	Allemands	Serbes	Roumains	Slovènes	Belges	Tchèques	Polonais	TOTAL
Aspirants...	11	—	—	—	1	1	—	—	13
Cadets-Offic.	6	2	2	3	2	—	2	—	17
									30

#### *Hommes de troupe*

#### SOLDATS

	Hongrois	Allemands	Serbes	Roumains	Slovènes	Belges	Tchèques	Polonais	TOTAL
1 <sup>re</sup> Comp.	117	46	2	1	4	—	—	—	230
2 <sup>me</sup> »	173	34	7	12	4	—	—	—	230
3 <sup>me</sup> »	25	51	31	22	—	3	86	114	332
	375	131	40	35	8	3	86	114	792

Les soldats ont comme promenoir, une vaste cour intérieure, et les officiers une longue et belle terrasse, d'où la vue s'étend sur la mer et les montagnes. La santé des prisonniers est excellente ; il n'y a que trois malades, sans gravité ; trois autres ont été transférés à l'hôpital de Palerme.

Quelques prisonniers se sont plaints des courants d'air dans les dortoirs, qui les empêchent de dormir. Le commandant auquel nous avons signalé la chose, nous a promis de s'en occuper.

La grande plainte des prisonniers de Carini et de Terrasini est d'avoir été confinés dans l'intérieur des casernes, sans pouvoir faire de promenades, depuis le 5 août, jour de leur arrivée.

La cause, qui est la même pour les deux camps, nous a été expliquée ; il s'était produit un cas de choléra à bord du vaisseau qui les avait amenés. L'examen bactériologique des selles, à leur arrivée, avait démontré, chez un certain nombre de prisonniers, la présence de bacilles cholériques, sans que leur santé fût altérée. On sait que ces porte-bacilles peuvent être l'origine de graves épidémies ; on les a donc isolés et on a empêché tous les prisonniers de communiquer avec la population, jusqu'au moment où l'examen bactériologique a démontré la disparition des derniers bacilles cholériques, ce qui a eu lieu seulement ces jours derniers. Ces mesures font honneur aux autorités sanitaires italiennes, qui ont réussi à empêcher ainsi le choléra de se propager en Sicile.

Aujourd'hui, les promenades extérieures pour les prisonniers ont commencé sous escorte.

Le dernier dépôt de prisonniers que nous avons visité, est celui de **Monreale**. Cette ville célèbre, reliée à Palerme par une magnifique chaussée d'une quinzaine de kilomètres, domine tout le pays, et de la terrasse du cloître réservée comme promenoir aux officiers prisonniers, la vue s'étend sur la Concha d'Oro, admirable vallée de citronniers et d'orangers, sur Palerme et sur la mer Tyrrhénienne.

587 prisonniers, dont 25 officiers et 562 soldats, sont logés dans la caserne de Monreale.

Nous avons admiré le logement des officiers ; les chambres sont excellentes, la salle à manger est belle et spacieuse.

Les officiers font des promenades extérieures, par escouade de quatre, sous la direction d'un officier italien ; ils ont été déjà plusieurs fois à Palerme de jour. Leur demande d'aller au théâtre leur a été naturellement refusée. Ils ont une bonne cuisine, qui est faite à leur goût par des prisonniers autrichiens. Il y a des salles de bains pour officiers, et une grande salle de douches pour la troupe.

Nous avons visité les logements des soldats, que nous avons trouvés satisfaisants; les chambres sont hautes, les paillasses sont séparées du sol par des planches inclinées. Toute la caserne est éclairée à l'électricité. Des exercices de gymnastique sont exécutés, soit dans la cour de la caserne, soit dans le célèbre cloître de Monreale.

L'eau potable, au début, a laissé à désirer. Quelques cas de fièvre typhoïde se sont déclarés et ont été évacués sur l'hôpital de Palerme. L'eau a été changée; elle est apportée en tonneaux d'une source sûre, aussi n'y a-t-il plus de cas infectieux nouveaux. Les mesures de désinfection ont été rigoureuses.

Nous avons terminé notre tournée d'inspection par une visite à l'hôpital *Rosolino Pilo*, à **Palerme**, qui a reçu, depuis le début, 57 prisonniers. Il n'y a plus aujourd'hui que 14 prisonniers, dont 4 sont atteints de fièvre typhoïde.

Nous pouvons conclure de notre visite en Sicile, que les craintes que la Commission des prisonniers de Vienne nous avait exprimées au sujet de ce pays, comme lieu d'internement de prisonniers, n'étaient pas fondées.

Avant notre départ, nous avons tenu à rendre visite à M. le préfet de Palerme.

Le 20 octobre au soir, nous nous sommes embarqués pour Naples, toujours accompagnés de nos fidèles cicerone M. le capitaine Tonini et M. le lieutenant Baracchi. S. E. M. le général Vacqua-Paderi est venu nous saluer au départ.

Nous étions de retour à Rome, le 21 au soir. Le 22 octobre, a été consacré à des visites officielles. La première a été pour le ministre des Postes et des Télégraphes, S. E. M. Riccio, auquel nous avons soumis les nombreuses plaintes que nous avons reçues des prisonniers au sujet de la correspondance.

M. le ministre nous a déclaré que l'absence ou le retard de la correspondance des prisonniers ne pouvait pas tenir à la censure, qui s'exerce sous sa direction à Rome (voir aux pièces justificatives l'annexe 2).

Nous avons fait visite ensuite à M. le général Spingardi,

qui a été nommé, au ministère de la Guerre, directeur de la Commission des prisonniers. C'est à lui que j'ai transmis les divers desiderata que notre enquête nous avait suggérés. Je dois dire que Son Excellence, qui a fait lui-même une tournée dans les camps de concentration, m'a fait le meilleur accueil et m'a promis de faire tout son possible pour obtenir du ministre les améliorations demandées.

J'ai tenu à remercier moi-même Son Excellence le ministre de la Guerre, pour toutes les facilités qu'il m'avait accordées pour la visite des prisonniers autrichiens en Italie. Son Excellence le général Elia, qui m'a reçu à sa place, m'a promis aussi d'examiner avec bienveillance, les demandes que j'avais formulées.

Je me suis rendu enfin au ministère des Affaires étrangères, où j'ai été reçu par M. le Sous-Secrétaire d'Etat, M. le comte Borsarelli, que j'ai entretenu de la question de la solde pour la troupe. Il y aurait lieu d'entamer dès maintenant des négociations avec l'Autriche pour obtenir la réciprocité.

Le 23 octobre, jour de notre départ pour la Suisse, nous avons été invités à un brillant déjeuner, offert par M. Maraini, le sympathique président de la Commission des prisonniers de la Croix-Rouge, dans sa villa particulière, avec Son Excellence le général Spingardi et le comte de la Somaglia, président de la Croix-Rouge italienne.

M. le comte de la Somaglia nous a fait visiter, dans l'après-midi, les ambulances établies pour les blessés italiens au Quirinal par Sa Majesté la reine Hélène, et au palais de la reine mère, par Sa Majesté la reine Marguerite.

Rien de plus touchant et de plus original, en même temps, que de parcourir au Quirinal la salle du trône et la salle des festins, transformées en hôpital, avec tout ce que nécessite le soin des blessés. Il ne restait de l'ancienne splendeur que les Gobelins, voilés jusqu'à mi-hauteur, mais la bonne apparence et les regards reconnaissants de tous ces blessés doivent remplacer amplement, dans le cœur de Leurs Majestés, le souvenir des fêtes passées et les encourager dans la belle œuvre qu'elles ont entreprise.

⌈ Nous n'avons pas parlé des prisonniers civils dans notre rapport, parce qu'ils ont été internés la plupart dans l'île de Sardaigne. Le temps ne nous a pas permis de nous y rendre.

Nous avons d'ailleurs recueilli de bons renseignements sur la manière dont ils sont traités, étant logés chez l'habitant et n'étant point enfermés dans des camps de concentration.

## II. Considérations générales

### *Inspection des prisonniers.*

La répartition des prisonniers entre un grand nombre de dépôts disséminés sur toute l'Italie rendait leur inspection difficile dans leur totalité, mais facilitait l'inspection de chaque dépôt en particulier, à cause du chiffre relativement restreint de prisonniers que j'avais à passer en revue, et qui n'a jamais dépassé 1,000 à 1,400 par camp.

Cela m'a permis de faire une inspection presque individuelle. Le commandant de camp faisait rassembler tous les prisonniers, groupés par nationalités, dans le préau par longues files devant lesquelles je passais lentement. J'interrogeais moi-même les Allemands ; j'étais accompagné d'interprètes pour les Hongrois, les Polonais, les Tchèques, les Roumains, les Jougo-Slaves, les Italiens du Trentin et de Trieste, et j'engageais, par leur intermédiaire, tout prisonnier qui avait une plainte à formuler ou une requête à soumettre, à sortir du rang et à s'expliquer librement avec moi.

Les commandants du camp, mis au courant de ces demandes, les ont accueillies avec bienveillance et chaque fois que cela était possible, y ont obtempéré ; nous nous sommes chargé, nous-même, de transmettre au Gouvernement les demandes qui dépassaient la compétence des commandants et qui nous paraissaient fondées.

*Latrines. Logements. Eau.*

Les logements des prisonniers, que nous avons visités dans les différents dépôts, étaient, habituellement, situés dans des casernes habitées auparavant par des soldats italiens et présentant, au point de vue hygiénique, toutes les garanties, les unes plus, les autres moins luxueuses, mais toutes appropriées à leur but de loger des militaires.

La lumière électrique est très répandue en Italie, et la plupart des casernes que nous avons visitées, étaient éclairées à l'électricité.

L'eau, très abondante dans certains dépôts, arrive à tous les étages, fournit des salles de douches et de bains, sert au nettoyage des water-closet, etc., telle l'eau fournie par les puits artésiens du bassin d'Alexandrie.

Dans d'autres dépôts, comme aux forts de Gênes, comme à Monreale, à Terrasini, l'eau provient de sources plus ou moins éloignées et doit être charriée à la caserne dans des tonneaux.

Les latrines dépendent, comme propreté, de l'abondance de l'eau dont dispose le fort. Il est rare qu'elles soient munies d'eau courante. Par contre, elles sont partout désinfectées avec soin.

*Couchage. Habillement.*

Nous ne parlons ici que de la troupe. Les paillasses sur lesquelles couche le soldat, sont bonnes et tenues propres. Elles ne reposent nulle part directement sur le sol, mais sur des planches inclinées, séparées du sol par des montants en bois ou en fer.

Chaque prisonnier a une couverture dans tous les dépôts du midi ; il en a deux à Voghera et Alexandrie, une à deux suivant la température à Finalmarina et à Taggia. Nous avons obtenu qu'il en soit de même aux forts de Gênes, vu l'altitude.

Quand les habillements ou les chaussures sont usés, ils sont raccommodés par des prisonniers, dans un atelier de tailleurs et de cordonniers, organisé dans la plupart des dépôts.

L'administration militaire fournit d'ailleurs partout du linge, des vêtements et des chaussures de rechange aux prisonniers, quand le besoin s'en fait sentir. (Voir aux pièces justificatives, annexe n° 3).

### *Cuisine. Nourriture.*

Les cuisines ne sont pas luxueuses, parfois même elles sont enfumées, parce qu'il n'y a pas de vraies cheminées, mais elles sont vastes et aérées et la nourriture qu'on y prépare, nous a paru de qualité satisfaisante ; nous en avons souvent goûté.

C'est une escouade de cuisiniers prisonniers, qui est chargée de préparer les mets, sous la direction d'un sous-officier ; les différentes nationalités y sont représentées, pour satisfaire au goût de chacun ; ainsi les Hongrois peuvent faire le fameux goulasche.

La nourriture est la même que celle du soldat italien, en temps de paix. En cela le ministère de la Guerre s'est conformé exactement à l'article 7 du règlement annexé à la Convention de la Haye, d'après lequel les prisonniers de guerre « seront traités, quant à la nourriture, au logement « et aux vêtements, de la même manière que la troupe du « Gouvernement qui les détiendra. »

Le menu des prisonniers en Italie est le suivant <sup>1</sup> :

1<sup>o</sup> 700 grammes de pain par jour ; ce pain que nous avons goûté, est excellent et de bonne qualité.

La quantité est supérieure à celle qui est octroyée par l'Autriche aux prisonniers italiens.

2<sup>o</sup> Le café noir, le matin de bonne heure, seulement quatre fois par semaine.

---

<sup>1</sup> *Ration du soldat italien en temps de paix :*

Viande crue.....	gr. 200
Pain.....	gr. 700
Pâtes ou riz.....	gr. 200
Café.....	gr. 10
Sucre.....	gr. 15
Assaisonnement, légumes.....	fr. 0.08 par jour.

(Ministère de la Guerre, Commission des Prisonniers).



3° A 10 h. 30 du matin, un litre de soupe claire avec un morceau de viande dans la soupe (200 grammes de viande).

4° A 4 h. 30 du soir, une demi-gamelle de macaronis, ou soupe avec pommes de terre ou riz.

Cette nourriture du soldat italien a été jugée insuffisante par un certain nombre de prisonniers autrichiens, dont les capacités digestives paraissent supérieures, et ils nous ont chargés de transmettre leurs doléances.

J'ai obtenu que le médecin du dépôt ait le droit de leur prescrire individuellement un supplément, comme cela s'était fait déjà pour quelques cas. D'autres se sont plaints de ne pouvoir vivre tous les jours de macaronis et de riz. Partout les prisonniers ont réclamé du café le matin, tous les jours.

J'ai transmis leur demande au ministère de la Guerre, qui a autorisé les commandants des dépôts à remplacer les macaronis ou le riz par des légumes de toute espèce, afin de rendre la ration plus conforme au goût et aux habitudes des prisonniers de guerre austro-hongrois. De plus, le Ministère les a autorisés à donner aux prisonniers une ration de café tous les jours. (Lettre du général Spingardi, du 19 novembre 1915).

Ajoutons que ceux qui réclamaient plus de nourriture, n'étaient pas la majorité et que, dans certains camps, aucune plainte n'a été formulée à ce sujet. D'ailleurs, l'apparence de santé de la troupe suffisait pour me rassurer à cet égard et m'a permis d'affirmer qu'elle ne souffrait pas d'une alimentation insuffisante.

Les cantines installées dans les camps de prisonniers sont, en général, bien achalandées et les consommations sont d'un prix modeste et abordable. (Voir aux pièces justificatives les prix de la cantine de Finalmarina, annexe N° 4.)

### *Santé.*

Le récit de nos visites aux camps de prisonniers, contient des renseignements détaillés sur l'état de leur santé.

Nous tenons à relever ici seulement quelques faits généraux qui ressortent de notre inspection.

Chaque camp est pourvu d'un médecin militaire, qui fait une visite médicale journalière et soigne dans un local à part, dit infirmerie, toute indisposition ou maladie passagère et sans gravité. Le nombre des malades soignés à l'infirmerie a toujours été infime dans tous les dépôts que nous avons visités. Les malades graves sont évacués sur les hôpitaux de la région. Les prisonniers blessés sont traités dans les hôpitaux militaires et ne sont envoyés dans les camps de concentration qu'après leur guérison.

La vermine est très rare, parce que la plupart des prisonniers ont été examinés médicalement et désinfectés avant d'arriver dans les dépôts. Les maladies infectieuses ont été exceptionnelles, à part quelques cas de fièvre typhoïde.

Quant à la malaria, qui est considérée comme la grande maladie épidémique de l'Italie et contre laquelle ce pays lutte depuis nombre d'années avec succès, nous pouvons affirmer que nous n'en avons pas vu de cas récents dans notre visite d'inspection. Certains soldats, originaires de Bosnie, de Croatie ou de Hongrie, présentaient encore les stigmates d'une ancienne atteinte. Nous avons réfuté, plus haut, les craintes exprimées par la Croix-Rouge autrichienne au sujet de l'internement des prisonniers en Sicile.

Ajoutons quelques mots sur la santé morale, qui nous a paru satisfaisante. On lit, sur la figure des prisonniers, une expression qui tient le milieu entre la résignation et la satisfaction.

Tous les prisonniers que j'ai interrogés confidentiellement sur la manière dont ils sont traités par les Italiens, m'ont répondu qu'ils étaient traités avec douceur et humanité. Je n'ai connaissance d'aucune punition grave, telle que le cachot, infligée à des prisonniers.

#### *Travail.*

Les prisonniers austro-hongrois ont été affectés à des travaux en rapport avec leurs aptitudes, ils travaillent exclusivement pour eux. Les tailleurs remettent en état les

vêtements usés ou déchirés, les cordonniers réparent et fabriquent les souliers, les menuisiers et les maçons améliorent les chambrées et les meubles, ils font les réparations et les installations nouvelles jugées nécessaires ; d'autres enfin sont occupés régulièrement à la cuisine.

Les Italiens ne font pas travailler les prisonniers en dehors des camps. Une circulaire du ministère de l'Intérieur l'interdit pour ne pas faire concurrence aux ouvriers nationaux.

Et pourtant c'est là le désir général des prisonniers, qui pourraient combattre ainsi l'ennui de la captivité et qui verraient, dans la légère rétribution accordée aux corvées journalières, le moyen d'acheter du tabac. C'est en effet la privation qui leur est la plus sensible et dont ils se plaignent tous.

Quelques-uns en reçoivent de leurs familles et partagent souvent avec leurs camarades de chambre, mais c'est la grande exception.

Le règlement pour le traitement des prisonniers de guerre déclare que, par suite d'accords intervenus entre le ministère des Postes et Télégraphes et celui des Finances, « les prisonniers de guerre sont autorisés à se faire envoyer chacun, « par la poste et franc de douane, un hectogramme de « tabac, tous les quinze jours. »

J'ai transmis le désir qu'ont les prisonniers d'être employés à un travail rémunéré, au ministre de la Guerre, qui m'a fait répondre ce qui suit, en date du 3 novembre, par la Croix-Rouge italienne.

« La question du travail des prisonniers de guerre a été « attentivement examinée par le ministère de la Guerre, « dans la conviction que leur emploi à différents travaux « serait avantageux à plusieurs points de vue, y compris « celui d'améliorer, avec le salaire qu'ils recevraient, leur « état de captivité. Il y a néanmoins une difficulté à résoudre, celle de la concurrence que le dit travail des prisonniers pourrait apporter au travail libre. Le ministre se « réserve d'étudier plus profondément la question et de « prendre à ce sujet une décision qui vous sera aussitôt « communiquée. »

*Distractions. Lecture. Exercice.*

Les soldats ont, comme MM. les officiers, une salle de lecture où ils peuvent faire leur correspondance. Dans les grands centres, comme la circonscription de Gênes, d'Alexandrie, de Palerme et de Naples, les commandants ont pu obtenir des livres allemands, mais les autres nationalités sont dépourvues de lectures dans leur langue. Plusieurs commandants m'ont chargé de demander à l'Autriche-Hongrie des envois de livres Slaves pour les dépôts de prisonniers. Les journaux politiques sont interdits. Les distractions les plus usuelles sont des jeux divers ; j'ai vu jouer des officiers aux échecs. Quelques prisonniers sont artistes et font de la peinture ou de la gravure sur ardoise ; on leur procure ce dont ils ont besoin pour leurs travaux.

Des leçons d'italien sont données chaque jour aux prisonniers qui le désirent.

L'exercice joue un rôle important dans l'emploi de la journée des prisonniers, soit sous forme de gymnastique d'ensemble dans les préaux, soit comme promenades sous la direction d'une escorte italienne.

Nous rappelons les exercices d'ensemble auxquels nous avons assisté dans le préau de la caserne des Colli, à Asti. Quant aux officiers, ils sont autorisés à aller faire des emplettes et de prendre des bains en ville, sous la surveillance d'officiers italiens.

*Service religieux.*

La messe est célébrée, le dimanche, dans presque tous les dépôts de prisonniers.

Nous avons obtenu, dans quelques camps où un certain nombre de prisonniers hongrois étaient protestants, qu'ils soient visités de temps à autre par un pasteur.

*Paquets. Argent.*

Les paquets adressés aux prisonniers autrichiens, leur parviennent en Italie francs de port et de douane, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, conformément à la convention de La Haye.

L'argent est distribué par la poste et arrive régulièrement jusque dans les camps les plus éloignés. Un compte est ouvert pour chaque prisonnier qui a reçu de l'argent, auprès du commandant du camp, qui lui remet 25 livres par fois, comme à compte. Par contre, d'après les renseignements transmis à la Croix-Rouge italienne, les paiements faits en Autriche aux prisonniers italiens ne se feraient que par petits acomptes de 5 à 10 couronnes seulement.

### *Correspondance.*

La correspondance, en Italie, est accordée sans limite aux officiers prisonniers. Les soldats prisonniers sont autorisés à écrire quatre fois par mois.

Quelques prisonniers se sont plaints de n'avoir, à leur disposition, que des cartes de correspondance illustrées, qu'ils étaient obligés de payer. Les commandants de camps en ont été nantis et leur ont fait obtenir des cartes gratuites.

La question de la correspondance est la plus importante que nous ayons eu à traiter pour les camps de prisonniers autrichiens en Italie. Nous avons déjà signalé, dans la plupart des camps, les plaintes des prisonniers sur le retard, la rareté ou l'absence des lettres ou cartes à leur adresse.

Son Excellence le ministre des Postes et Télégraphes a bien voulu, sur notre demande, procéder à une enquête approfondie, d'où il ressort clairement que ce n'est pas la faute des postes italiennes, que la censure italienne ne retient pas les correspondances des prisonniers plus de 24 heures, tandis que plusieurs lettres, arrivées en Italie, portaient un retard d'un mois et demi, dû à la censure autrichienne.

Nous publions in extenso la traduction du rapport du ministre, dans nos pièces justificatives (annexe 2).

### *Solde des officiers et des soldats prisonniers.*

En Italie, les officiers prisonniers touchent la même solde que les officiers italiens du même grade.

Les appointements annuels qu'ils touchent sont les suivants :

Sous-lieutenants.....	Lires	2,000
Lieutenants.....	»	2,400
Capitaines.....	»	4,000
1 <sup>er</sup> capitaines.....	»	4,200
Majors.....	»	5,000
Lieutenants-colonels.....	»	6,000
Colonels <sup>1</sup> .....	»	7,000
» .....	»	8,000

L'Italie demande à l'Autriche une solde équivalente pour les officiers italiens, sans quoi elle se verra obligée de baisser la solde des officiers pour la rendre conforme à celle accordée par l'Autriche.

La question de donner une solde aux sous-officiers et aux soldats est actuellement en voie de tractations entre l'Italie et l'Autriche. Nous faisons tous nos vœux pour qu'elle soit tranchée d'une façon affirmative.

## Conclusion

Nous croyons pouvoir conclure de ce long rapport que les prisonniers austro-hongrois sont bien traités par l'Italie.

---

<sup>1</sup> Suivant l'ancienneté.

### III. Pièces justificatives.

ANNEXE N° 1

**Etat des prisonniers de guerre à la date du 4 octobre 1915  
communiqué par la Commission des prisonniers  
près le Ministère de la guerre**

Corps d'Armée		Localités	Prisonniers		Totaux
			Offic.	Soldats	
I	Torino	Pinerolo	1	328	331
		Fenestrelle	2		
		Alessandria-Cittadella	16	531	
		Asti	5	727	
		Voghera		503	
		Casale Monferrato		598	
II	Alessandria	Pavia	3	316	3.761
		Vinadio	19	8	
		Colli di Tenda	28	7	
		Gavi	2	248	
		Vigevano		250	
		Fossano		500	
III	Milano	Brescia-Castello		5	5
		Genova	20	542	
IV	Genova	Forte Ratti	22	1.321	5.871
		Forte Begato	2	226	
		Forte Richelieu		260	
		Finalmarina	7	521	
		Cremona	28	607	
		Casalmaggiore	1	454	
		Pizzighettone		300	
		Savona		250	
		Taggia	8	302	
		Borgo St-Donnino		1.000	
V	Verona	Borgo Forte		178	178
VI	Bologna	Forli	1	171	172
VII	Ancona	Aquila	3	830	833
		Livorno	1	72	
		Pianosa	1		
VIII	Firenze	Isola d'Elva-Portoferraio	1		326
		Volterra		223	
		Porto Ercole	2	26	
		Maddaloni		1.038	
IX	Napoli	Casagiove		407	2.134
		Caserta	1	501	
		Baronissi		187	
X	Bari	Potenza	24	366	1.067
		Acquaviva		172	
		Melfi	42	463	
XI	Palerme	Carini	25	496	1.930
		Monreale	25	562	
		Terrasini	22	800	
		Rodi	2	13	
			314	16.309	16.623

ANNEXE N° 2

MINISTÈRE DES  
POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Rome, 26 octobre 1915.

*A la Commission des Prisonniers de Guerre, Croix-Rouge italienne.*

Un examen de la correspondance des prisonniers de guerre, arrivée aujourd'hui d'Autriche nous a démontré que la censure autrichienne emploie un mois et demi pour la lecture de ce courrier.

En effet les lettres dont prospectus ci-joint, trouvées dans le même paquet étiqueté par la censure de Vienne, portent des dates qui vont du 4 septembre au 16 octobre. Il faut pourtant dire pour la vérité, que'on ne remarque pas de préférence pour les différentes destinations ou les différents destinataires, les retards étant les mêmes pour des lettres adressées à des prisonniers autrichiens ou italiens, à des internés ou à des familles de prisonniers italiens.

Il faut donc en déduire que la censure autrichienne est tellement surchargée de travail qu'elle ne peut pas remplir promptement sa tâche. Il est pourtant à présumer que ce n'est pas là le seul motif des retards regrettables dans la correspondance adressée aux prisonniers autrichiens en Italie.

On ne sait pas si la correspondance adressée à nos prisonniers subit le même retard.

Nous croyons utile de vous informer de cet état de choses, afin que vous soyez en mesure de répondre à des plaintes éventuelles concernant les retards dans le service de la correspondance et pour éviter que la responsabilité en soit imputée à la commission de censure du ministère, qui montre le plus grand empressement et ne retient *jamais plus de 24 heures le courrier.*

LE MINISTÈRE.



MINISTÈRE DES  
POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Rome, le 28 octobre 1915.

*A la Commission des Prisonniers de Guerre, Croix-Rouge italienne.*

Les observations qui m'ont été soumises par M. le Dr Adolphe d'Espine, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, ne peuvent pas concerner l'office de la censure institué dans le Ministère. Le personnel employé à ce service est, par son intelligence, par sa connaissance des langues en usage dans la monarchie austro-hongroise, digne de tout éloge. J'ajouterai encore que je suis actuellement en pourparlers avec le Ministère de la Guerre, pour augmenter le nombre des censeurs.

Donc, s'il y a des retards dans la correspondance des prisonniers austro-hongrois, je ne puis les attribuer qu'aux circonstances déjà indiquées dans ma note d'hier (N° 1054-75) et qui relève les lenteurs de la censure austro-hongroise.

On reçoit journellement des correspondances dont les dates remontent à un mois et demi en arrière, tandis que les plus récentes ont été écrites dans les derniers dix jours. Bien que le nombre des correspondances de et pour prisonniers de guerre austro-hongrois ait atteint dans le courant de ce mois, la moyenne de 8,600 par jour (224,496 en tout depuis le 1<sup>er</sup> au 26 octobre), notre bureau de censure les retient rarement plus de 24 heures, c'est-à-dire le temps strictement nécessaire pour les examiner, après quoi elles sont envoyées à votre honorable Commission pour être remises aux destinataires.

J'ai la preuve de la rapidité du service italien par une correspondance du capitaine prisonnier Edmond de Mocsary, lequel écrivait d'Alexandrie en date du 21 octobre à sa femme : « Je ne puis assez te dire ma joie pour la ponctualité avec laquelle je reçois maintenant tes lettres. »

Le soldat François Kabaco, prisonnier à Alexandrie, écrit à sa femme : « Je doute que les lettres se perdent, parce qu'elles sont ici l'objet de beaucoup de soins. »

Toutes ces considérations tendent à prouver que les retards n'ont pas lieu en Italie, mais autre part. Et non seulement la poste et la censure autrichiennes en sont responsables, mais le public aussi, qui indique souvent des adresses insuffisantes, mal écrites ou illisibles.

Les offices postaux, la Croix-Rouge, les commandants de camps rivalisent de zèle pour faire parvenir à destination les correspondances,

qui, après de longues et inutiles pégrinations, n'arrivent pas à rejoindre les destinataires. On en compte par milliers dans la zone des armées, où évidemment les prisonniers ne restent que peu de temps avant d'être évacués vers les camps de concentration.

Bien des correspondances ne portent que l'indication « Italie », dont il résulte les mêmes inconvénients. Ci-inclus vous en trouverez un paquet de 135 lettres envoyées dans les conditions indiquées ci-dessus.

Enfin on ne peut pas exclure l'hypothèse, comme je l'ai déjà exposé à M. le D<sup>r</sup> D'Espine, que quelques correspondances aient été supprimées par la censure austro-hongroise ou bien que d'autres ne puissent passer à cause des difficultés de communication dans certaines zones de guerre.

Si l'exposé des faits ci-dessus démontre que les suppositions de M. D'Espine ne sont pas fondées, il reste certain, néanmoins, qu'il y a des lacunes dans le service de correspondances, qu'il serait dans l'intérêt de tout le monde d'éliminer, afin de couper court aux récriminations qui pourraient être faites au sujet du traitement des prisonniers. Cette tâche incombera à votre honorable Commission qui jugera s'il convient de traiter la question avec la Croix-Rouge austro-hongroise, afin d'obtenir une plus grande célérité de la part de la censure.

Si votre commission est d'accord, il serait utile d'obtenir que la censure austro-hongroise tienne séparées :

1<sup>o</sup> La correspondance des prisonniers italiens à leurs familles.

2<sup>o</sup> La correspondance des familles austro-hongroises avec les prisonniers en Italie, en les groupant par langues, ainsi : italien — allemand — hongrois — roumain — slave, etc.

Ce système, dont la réalisation ne semble pas difficile, vu qu'il y a en Italie, comme en Autriche des censeurs spéciaux pour chaque langue, activera le service de correspondance, qui deviendra parfait quand toutes les adresses seront clairement indiquées.

Votre honorable Commission voudra bien répondre dans le sens indiqué à M. A. D'Espine.

LE MINISTÈRE.

**ANNEXE N° 3**

MINISTÈRE DE LA GUERRE

COMMISSION  
POUR LES  
PRISONNIERS DE GUERRE

Rome, le 8 novembre 1915.

**CIRCULAIRE**

*Dispositions administratives concernant l'habillement  
des Prisonniers de Guerre*

*Aux Commandants des Corps d'armée territoriaux et au  
Commandant de la division militaire de Cagliari.*

Le Ministère de la Guerre (direction générale des services des logements et de l'administration) a, selon le projet de notre Commission, établi de nouvelles dispositions administratives concernant l'habillement des prisonniers de guerre, les couvertures (la distribution des couvertures), les logements et le chauffage éventuel de ceux-ci selon les exigences de la saison et les conditions de climat des camps de concentration.

Notre Commission, suivant les ordres du Ministère de la Guerre, a l'honneur de donner aux autorités intéressées communication des mesures qui les concernent.

1° Les officiers prisonniers devront pourvoir à leurs frais à la manutention des objets d'habillement. A cet effet, dans les limites des dispositions contenues dans la circulaire n° 1392 du 29 août de notre Commission pour ce qui concerne la liberté de sortie, il sera permis aux officiers d'aller personnellement dans les magasins du lieu de résidence, pour faire leurs achats ou pour commander les réparations dont ils ont besoin. S'ils ne trouvent pas sur les lieux la main d'œuvre ou les objets nécessaires, on pourra leur vendre des objets d'équipement prélevés dans les magasins des centres de mobilisation (dont ils dépendent).

2° Les hommes de la troupe (soldats, caporaux, sous-officiers) pour ce qui concerne l'habillement (réparations et renouvellements) seront

traités de la même manière que les hommes de la troupe de notre armée.

Chaque homme, en tenant compte des objets qu'il possède déjà, devra pouvoir disposer des objets suivants : 2 vareuses de toile ; 3 chemises de toile ; 1 tricot de laine ; deux caleçons de toile ; 2 paires de bas ou molletières, 2 mouchoirs.

Une pélerine en drap couleur kaki (ou en drap gris-vert, quand on ne peut pas faire autrement), devra être distribuée aux hommes qui ne possèdent pas un surtout (pélerine ou capote). Les pélerines nécessaires devront être demandées au Ministère, par l'entremise des bureaux d'habillement.

Tous devront avoir deux paires de chaussures, dont une de repos, qui, en cas de nécessité, seront remplacées de préférence par des souliers et guêtres de toile, ou par des chaussures de réquisition.

Enfin, dans le cas où il y aurait nécessité de renouveler des habillements de drap qu'ils possèdent déjà, on distribuera des képis (casquettes), vareuses, gilets et pantalons en drap gris vers pour fantasins sans étoiles, sans ornements et sans épauettes. Conséquemment, les dispositions contenues dans la circulaire de cette commission n° 1392, concernant la faculté d'achat des pièces d'habillement civil du commerce, sont rapportées.

3° Dans les logements, il sera distribué aux prisonniers de guerre, officiers et soldats, des couvertures de caserne ou de campagne, dans la mesure exigée par les conditions de climat des lieux de résidence.

Si dans certaines localités on chauffe les logements occupés par nos troupes, faculté est donnée aux commandants des corps d'armée territoriaux et à celui de la division militaire de Cagliari, de faire chauffer les logements des prisonniers de guerre, en déterminant la qualité du combustible à brûler, la mesure dans laquelle il doit être distribué et les limites de temps entre lesquelles il doit être distribué.

Prière de m'accuser réception de la présente circulaire.

*Le Lieutenant-Général,*

*Président de la Commission,*

L. SPINGARDI.

---

**ANNEXE N° 4**

**Camp de Prisonniers de Finalmarina**

Tarif des consommations à la Cantine

1 litre vin ordinaire.. L. —.60	1 potage aux pâtes.. » —.30
1 » vermouth..... « 1.40	1 risotto..... L. —.30
1 fiasco vin ordinaire. » 1.30	1 portion légumes.... » —.25
1 bouteille Barbera.. » 1.80	1 » salade..... » —.20
1 » Muscat..... » 1.00	1 biftek (150 gr.).... » —.60
1 verre vermouth.... » —.10	1 » à la milanaise
1 » » avecseltz » —.15	(100 gr.).... » —.50
1 » Marsala..... » —.10	1 » garni..... » —.60
1 » Cognac..... » —.20	1 œuf aux herbes.... » —.40
Sirops divers..... » —.15	100 gr. fromage..... » —.10
» avec seltz.... » —.15	15 gr. salami..... » —.10
1 tasse café..... » —.15	2 œufs au beurre.... » —.40
1 » » au lait.. » —.20	1 » à la coque... » —.15
1 » bouillon..... » —.15	1 pain..... » —.15
1 potage ..... » —.20	

Le Major Commandant : **F. Viti**

**Dépôt de Prisonniers de guerre de Caserte**

(Caserne Aldifredo)

Tableau des Repas

1 <sup>er</sup> repas	2 <sup>me</sup> repas
Lundi..... viande avec bouillon	Pâtes, fèves et légumes.
Mardi..... » »	Riz avec légumes.
Mercredi.. » »	Pâtesa avec pommes de terre, fèves et légumes.
Jeudi..... » »	Pâtes et fèves.
Vendredi.. » »	Riz avec légumes.
Samedi.... » »	Pâtes avec pommes de terre et légumes.
Dimanche. » »	Macaronis et pommes de terre

# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
Introduction . . . . .	5
I. Notre visite aux camps de prisonniers . . . . .	7
Alexandrie, Voghera, Asti, Gènes (Fort Begato, Hôpital du Séminaire, Fort Ratti), Finalmarina, Taggia, Caserte, Maddaloni, Baronissi, Carini, Terrasini, Monreale, Hôpital Rosolino Pilo à Palerme.	
II. Considérations générales . . . . .	20
Inspection des prisonniers . . . . .	20
Latrines, logements, eau . . . . .	20
Couchage. — Habillement . . . . .	21
Cuisine. — Nourriture . . . . .	22
Santé . . . . .	23
Travail . . . . .	24
Distractions, lecture, exercice . . . . .	25
Service religieux . . . . .	26
Paquets, argent . . . . .	26
Correspondance . . . . .	27
Solde des officiers et des soldats prisonniers . . . . .	27
Conclusions . . . . .	28
III. Pièces justificatives . . . . .	29
Annexe n° 1	
Etat des prisonniers de guerre au 4 octobre 1915 . . . . .	29
Annexe n° 2	
Lettres du Ministère des Postes et Télégraphes des 26 et 28 octobre 1915 . . . . .	30
Annexe n° 3	
Circulaire concernant l'habillement des prisonniers de guerre, du 8 novembre 1915 . . . . .	33
Annexe n° 4	
Tarif des consommations à Finalmarina et tableau des repas à Caserte . . . . .	35

---





100